

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Procès-verbaux
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2024
5. Affaires courantes
6. Ressources financières et matérielles
 - 6.1 Bordereau des comptes à payer
7. Comités de la MRCVR
8. Aménagement du territoire et mobilité
 - 8.1 Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 8.1.1 Ville de Carignan : règlement numéro 483-34-U modifiant le règlement de zonage 483-U
 - 8.1.2 Ville d'Otterburn Park : règlement numéro 431-45 modifiant le règlement de zonage numéro 431 afin de modifier le nombre d'étages, la hauteur maximale, le nombre de logements ainsi que le nombre de cases de stationnement pour la zone HC-91

.../2

- 8.1.3 Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu : résolution numéro 2024-01-030, projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 1090, rue du Rivage
- 8.2 Ville de Saint-Basile-le-Grand
 - 8.2.1 Règlement numéro U- 220- 53-1 modifiant le règlement de zonage numéro U- 220 afin d'abroger certaines dispositions d'architecture pour un projet intégré résidentiel, d'ajouter des normes relatives aux équipements de recharge électrique pour les classes d'usages des groupes commerce, industrie et public, communautaire et institutionnel
 - 8.2.2 Règlement numéro U-220-53-2 modifiant le règlement de zonage numéro U-220 afin d'ajouter les classes d'usages « H-1 : Unifamiliale isolée », « H-1 : Unifamiliale jumelée » et « H-1 : Unifamiliale contiguë » pour des projets de redéveloppement de terrains de plus 0,5 hectare dans la zone 404-H
 - 8.2.3 Règlement numéro U-280-5 modifiant le règlement numéro U-280 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'assujettir tous les projets intégrés, ainsi que les projets de redéveloppement de terrain de 0,5 hectare et plus
- 8.3 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu
 - 8.3.1 Règlement numéro 277-24-002 – Plans d'aménagement d'ensemble (PAE) abrogeant et remplaçant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 277-96-033
 - 8.3.2 Règlement numéro 277-24-003 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2011- 11- 014 de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu afin d'identifier les îlots de chaleur et d'y intégrer les mesures pour les atténuer
- 8.4 Recommandation favorable à l'orientation préliminaire émise par la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant la demande à portée collective (îlots déstructurés résidentiels, dossier n° 427446)
- 8.5 Schéma d'aménagement et de développement – Règlement numéro 32-23-38 modifiant le Règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement révisé afin de corriger ou de modifier des dispositions variées : adoption
- 8.6 Révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) – Adoption du mémoire pour dépôt à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

9. Développement

9.1 Culturel

- 9.1.1 Renouvellement du soutien financier à la Maison nationale des Patriotes pour l'année 2024
- 9.1.2 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Modification de la date limite de dépôt de demande d'aide financière pour la restauration patrimoniale
- 9.1.3 Fonds de développement culturel 2024 : sélection des projets recommandés

9.2 Social

- 9.2.1 Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) : adoption du cadre de gestion et appel de projets
- 9.2.2 Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des communautés : 20^e anniversaire – Festival Chants de Vieilles

10. Environnement

11. Sécurité incendie et civile

- 11.1 Rapport annuel d'activités pour l'année 2023 (An 7) du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022

12. Réglementation

13. Ressources humaines

14. Sujets devant faire l'objet d'une décision du Conseil

15. Demandes d'appui

- 15.1 Loisir et Sport Montérégie : demande d'appui au « Plan montérégien de développement plein air »

16. Divers

17. Interventions de l'assistance

18. Clôture de la séance

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière

NOTE : Cet ordre du jour peut être modifié lors de la séance.
La séance débute à 19 h.